



16/2023

DECISION DU MAIRE

MARCHE PUBLIC 2023F02 RELATIF AUX ETUDES DE MAITRISE D'ŒUVRE CONCERNANT LES TRAVAUX DE CHANGEMENT DE LA COUVERTURE ET LA POSE DE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES SUR LE TOIT DE LA SALLE POLYVALENTE

Le Maire de la Commune de Frossay, (Loire-Atlantique),

VU le code des marchés publics issu de l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 et du décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018,

VU le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L 2122-22,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 25 mai 2020 portant délégation d'attribution au Maire,

CONSIDERANT la nécessité pour la Commune de Frossay de bénéficier d'une mission de maîtrise d'œuvre en vue des travaux de changement de la couverture et la pose de panneaux photovoltaïques sur le toit de la salle polyvalente, sise 1 rue du Jaunais,

CONSIDERANT que la proposition de la société SARL C. GOURMELON ,41 rue DUPLEIX, 44100 NANTES, SIRET n°439 599 424, correspond au besoin de la commune,

DECIDE

DE CONCLURE le marché public de maîtrise d'œuvre n°2023F02 concernant les travaux de changement de la couverture et la pose de panneaux photovoltaïques sur le toit de la salle polyvalente, sise 1 rue du Jaunais pour un montant total de 62 885€ HT.

Le Maire de Frossay et le comptable public assignataire de Pornic sont chargés, chacun en ce qui les concerne de l'exécution de la présente décision.

FAIT à FROSSAY,

Pour ampliation conforme au registre,

Le 19 juin 2023

**Le Maire,
Sylvain SCHERER**



Le Maire,

Sylvain SCHERER

Notifié ou affiché le :

La présente décision pourra être contestée dans un délai de deux mois à compter de la date de sa notification aux intéressés ou de sa publication :
- par un recours gracieux, à adresser à l'attention de M. le Maire ;
- par un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Nantes ;
- par la saisine de Monsieur le Préfet de la Loire-Atlantique en application de l'article L.2131-8 du Code général des collectivités territoriales

Accusé de réception en préfecture
044-214400616-20230619-D16-2023-DE
Date de télétransmission : 22/06/2023
Date de réception préfecture : 22/06/2023